



Masseur-kinésithérapeute du sport

En cabinet, club ou fédération, le ou la masseur-kinésithérapeute soigne les sportifs professionnels et amateurs. Il ou elle maîtrise les techniques pour favoriser la récupération musculaire, prévenir les blessures et assurer la préparation physique.

SOMMAIRE

Le métier

Les études

Emploi et secteur

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 5**

Statuts : **Libéral, Statut salarié**

Synonymes : Kiné du sport, Kinésithérapeute du sport

Secteurs professionnels : Santé, Sport

Centres d'intérêt : J'ai le sens du contact, Je veux être utile aux autres, Je veux travailler de mes mains, Ma vocation est de soigner



Le métier

Une entorse ou une déchirure musculaire en pratiquant le vélo, la natation ou la course ? On peut consulter un ou une masseur-kinésithérapeute du sport. Contrairement à son collègue généraliste, qui traite toute une variété de patients dans une approche globale, le ou la « kiné du sport » s'occupe spécialement des traumatismes et des besoins liés à l'activité physique et sportive. Il ou elle accompagne à la fois des athlètes de haut niveau, des sportifs professionnels ou des sportifs amateurs. Ses objectifs : prévenir et rééduquer les blessures, maintenir une bonne condition physique et améliorer les performances sportives. Outre la prise en charge des douleurs, il ou elle peut ainsi cibler la récupération musculaire, accompagner la reprise d'activité après une coupure, assurer la préparation physique avant les compétitions ou participer avec les entraîneurs aux programmes d'entraînement des sportifs. Pour tout cela, il ou elle utilise des techniques variées, tantôt manuelles (masso-kinésithérapie, étirements, mobilisations articulaires, bandages et straps), tantôt matérielles (cryothérapie, qui recourt au froid pour soulager la douleur ou améliorer la récupération, ondes de choc). Il y a trois environnements de travail possibles : en cabinet libéral, au sein des clubs sportifs ou en déplacement, sur les lieux de compétition et d'entraînement des fédérations. La mobilité est de mise pour accompagner les sportifs sur le terrain.

Les études

Après le bac

5 ans pour obtenir le DE (diplôme d'État) de masseur-kinésithérapeute, obligatoire pour exercer, de préférence complété par une spécialisation en kinésithérapie du sport.

bac + 5

[→ Diplôme d'État de masseur kinésithérapeute](#)

Emploi et secteur

Secteur

Santé

Sport

Pour aller plus loin

Centres d'intérêt

[J'ai le sens du contact →](#)

[Je veux être utile aux autres →](#)

[Je veux travailler de mes mains →](#)

[Ma vocation est de soigner →](#)

Autres métiers à découvrir

[Diététicien](#)

[Infirmier coordinateur](#)

[Chiropracteur](#)

[Assistant de régulation médicale](#)

[Auxiliaire de puériculture](#)